

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

12 municipalités et 5 entrepreneurs privés suivent la formation contre l'érosion organisée par AGIR

St-Faustin-Lac-Carré, le 21 mai 2009 C'est plus d'une quarantaine de participants qui ont assisté à la *Formation sur le contrôle de l'érosion dans les activités de voirie et sur les chantiers de construction*. Organisée par AGIR pour la Diable, la formation en deux volets s'est déroulée les 27 avril et 15 mai derniers. Participant à titre de président d'AGIR et de directeur de la planification et du développement pour Station Mont-Tremblant, Éric Ayotte est « heureux du déroulement de l'activité et de la participation active de l'auditoire ».



Les conférences interactives et le diagnostic terrain ont attiré une grande diversité de participants. Station Mont-Tremblant, Paysagiste Northland, Excavation Gauthier, Enviroforêt et Miller Excavation étaient du nombre pour le secteur privé. Quant aux municipalités, soulignons la présence d'Amherst, d'Arundel, de Huberdeau, de La Minerve, de Labelle, de Lac Supérieur, de Lac-Tremblant-Nord, de Lantier, de Sainte-Lucie-des-Laurentides, de Saint-Faustin-Lac-Carré, de Val-des-Lacs et de Mont-Tremblant. Des représentants de la MRC des Laurentides et du Conseil régional en environnement (CRE) des Laurentides ont également assisté à la formation.

« Nous voulons organiser un troisième volet, où nous irons sur le terrain avec les participants pour mieux visualiser les aspects techniques et pratiques avec eux. Une formation qui impliquerait davantage le secteur privé », souhaite Nadia Bonenfant, directrice d'AGIR pour la Diable. « Cet été, notre équipe assurera un suivi sur le terrain pour constater l'application des bonnes pratiques apprises lors de cette formation. Nous aimerions devenir une plateforme pour outiller les intervenants des activités de voirie et des chantiers de construction à mieux contrôler l'érosion sur leurs sites. Bref, nous ne voyons pas la formation comme une finalité en soit, mais plutôt comme le début d'une belle collaboration entre les acteurs de l'eau de la région pour freiner l'érosion. »

Cette formation répond à l'un des quatre grands enjeux du **Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière du Diable 2008-2013** : *assurer le maintien de la qualité de l'eau de façon à satisfaire l'ensemble des besoins sociaux, économiques et écologiques*. Elle s'inscrit dans le Plan d'action d'AGIR pour la Diable, élaboré et conçu pour concrétiser les objectifs du PDE.

Merci à nos partenaires financiers...



... et à tous nos autres membres !

